

■ Où en est le projet de fusion entre Métropole et Département, qui aurait rattaché le Pays d'Arles au reste des Bouches-du-Rhône ?

C'est un projet qui avait fait l'objet d'un rapport de mon prédécesseur, et qui avait, à la demande du premier ministre, proposé un scénario de fusion pour simplifier l'organisation du Département, de la Métropole et des trois EPCI du Pays d'Arles. Aujourd'hui, cette question n'est pas encore mûre, il faut continuer la concertation avec les élus, il n'y a pas de scénario arrêté. Je suis à l'écoute des élus et il n'est pas question d'imposer un schéma d'organisation. J'ai besoin d'entendre les élus, de travailler avec eux, c'est ce qui permettra de garantir qu'un tel projet territorial soit fructueux.

■ Quelle est votre position concernant le projet de parc de loisirs au château de La Barben, pour lequel vous aviez demandé de revoir les études d'impact ?

C'est un projet porté par un acteur privé, et qui nécessite des financements importants. Il y a donc pour moi deux enjeux dans ce dossier : faire en sorte d'accompagner un investisseur, un chef d'entreprise, qui porte un projet créateur de richesse, d'emplois et de développement, et le guider pour que les enjeux patrimoniaux, les enjeux de site et de développement durable soient également pris en compte, mais aussi de sécurité : prévention de l'incendie sur un espace boisé, inondabilité de la zone... J'ai confié au sous-préfet d'Aix-en-Provence le soin de mobiliser les services de l'État afin de faire en sorte que toutes ces exigences soient conciliées. Je ne suis pas dans une logique de blocage ou de résistance, mais plutôt d'accompagnement.



■ Qu'en est-il de la liaison est-ouest, la LEO, au sud d'Avignon ? Où en est ce projet ?

C'est un projet essentiel pour l'État, et bien sûr pour les habitants de ce territoire. La concertation est aujourd'hui terminée, elle a connu une nombreuse participation, et je vais participer prochainement à un comité de pilotage avec le préfet du Vaucluse pour en faire le bilan, mais aussi travailler sur les réponses aux observations formulées par l'autorité environnementale, afin de montrer la qualité de ce projet et l'améliorer. L'objectif est bien sûr d'améliorer les conditions de circulation dans le bassin de vie d'Avignon et sur la rive gauche de la Durance, mais aussi de réduire les nombreuses nuisances subies par les populations riveraines. Et ce dans les 3 à 5 ans à venir. Bien sûr, le tour de table financier doit être propice.

■ Et la liaison Fos-Salon ?

Le débat public est achevé, et l'État a maintenant trois mois pour faire connaître les suites à donner à ce projet. Chacun est convaincu de la nécessité d'améliorer cette infrastructure routière. Mais parmi les observations formulées, il y a des inquiétudes concernant le tout-voiture. Cet axe est destiné notamment à améliorer la desserte du Grand port maritime de Marseille, et j'ai rappelé à l'occasion des conclusions de ce débat public que l'État entend favoriser l'intermodalité, et que le fret ferroviaire est une priorité importante pour lui. Je pense organiser une concertation sur la réhabilitation des fuseaux ferroviaires de la gare de Miramas dans les tout prochains jours, en associant tous les acteurs : GPMM, acteurs économiques, collectivités territoriales et bien sûr les associations de défense de l'environnement.

■ Enfin, qu'en est-il du projet de contournement autoroutier d'Arles ?

C'est aussi un dossier important sur le plan sanitaire parce que chaque jour, ce sont 80 000 véhicules qui circulent sur la Nationale 113 et l'enjeu, c'est d'assurer par ce barreau la continuité autoroutière entre l'Italie, la France et l'Espagne. Je sais les craintes qui se sont exprimées sur ce projet, notamment que le parc naturel de Camargue puisse être altéré par cet axe. Là aussi, il est important de rappeler qu'il y a des préoccupations de qualité de vie pour les habitants de la ville d'Arles qui attendent la réalisation de cette infrastructure - qui d'ailleurs empruntera pour une large part un axe routier qui existe déjà -, et il faut aussi souligner que d'ici 2040, cela a été annoncé au niveau national, il n'y aura plus de véhicules thermiques produits. Dans 20 ans, l'essentiel du trafic automobile sera constitué de véhicules électriques, hybrides, ce qui changera beaucoup la donne en matière de pollution et des éventuelles nuisances liées à cet équipement routier.